



Renseignements importants

Service éducatif de garde
Marie-Derome

Heures d'ouverture et de fermeture :

- Journée régulière : 6:30 à 18 :00
- Journée pédagogique : 6:30 à 18 :00

Procédure d'arrivée et de départ

Pour des raisons de sécurité, le parent doit obligatoirement accompagner son enfant au local du SÉDG à l'accueil et au départ afin d'assurer la transition avec le personnel responsable.

Détail de la tarification

DESCRIPTION	TARIF	Reçu d'impôts	
		Provincial	Fédéral
ENFANT RÉGULIER 2 pér. et +/- jour	10\$/jour	0%	100%
ENFANT SPORADIQUE (à la pièce)	AM	100%	100%
	Dîner		
	PM		
JOURNÉE PÉDAGOGIQUE Maximum 20 jours/an. S'il y a autofinancement du service	*17.05 \$/jour 7.05 \$ + 10.00\$ (état de compte)	50%	100%
JOURNÉE PÉDAGOGIQUE Maximum 20 jours/an.	** Coût supplémentaire	100%	100%
SEMAINE DE RELÂCHE S'il y a autofinancement du service	FERMÉ		
FRAIS DE RETARD L'heure figurant sur l'ordinateur du SÉDG sera la référence pour établir l'heure d'arrivée du parent. Formulaire à signer	10\$/ famille (par tranche de 15 minutes)	100%	100%
CHÈQUE SANS PROVISION	20,00 \$/par chèque	0 %	0 %

Sujet à changement, à la suite des annonces des tarifs du Ministère

Mode de paiement (avant le 25 de chaque mois)

- Internet (CSSDHR-Service de garde)
- Argent
- Chèque

Veuillez-vous référer au document « les règles de fonctionnement » pour plus d'informations ainsi qu'à la technicienne au 450 359-6411 poste: 8599